

Lavelanet (Ariège)

Communauté de communes du Pays d'Olmes (23 communes)

Actuellement, le centre-bourg de Lavelanet peut se résumer à un carrefour d'axes routiers entouré de parcs de stationnement, sans véritable cœur urbain. Le projet engagé dans le cadre des programmes nationaux centres-bourgs et Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte vise à recréer un cœur urbain, centré sur l'esplanade de la Concorde, la place de l'Europe et la place des Sécoustous.

Mots clés : Espaces publics, énergie, mobilité



Source : © Lavelanet 2050



Le contexte communal et territorial

- Un territoire où l'automobile est indispensable, situé à 45 km de Pamiers et à 30 km de la préfecture Foix,
- Une ville touchée par la crise de l'industrie textile,
- Un recul démographique conséquent : 6312 habitants en 2013 (-6,5 % par rapport à 2008 et -25 % par rapport à 1982),
- Une population vieillissante : 33,5 % de + de 60 ans en 2008 ; 35,9 % en 2013
- Une vacance forte et en augmentation : 16 % de logements vacants en 2011 (+ 25 % par rapport à 2003 contre +5 % pour la Communauté de Communes).



Décembre 2017



Marc Sanchez, Maire de Lavelanet

«L'ambition d'un territoire se dessine par la volonté de savoir se projeter dans l'avenir. Vivre avec son temps et savoir s'adapter aux évolutions présentes et à venir sont déterminantes pour la réussite du bien vivre et du développement économique d'une collectivité et de ses concitoyens. Tel est le défi que nous mettons en oeuvre avec le projet Lavelanet 2050.»

Source : Mairie de Lavelanet décembre 2017

La revitalisation : naissance d'un coeur de ville

Le projet urbain est porté par la volonté de changer l'image de la ville en partant de son centre. La requalification et la restructuration des espaces publics constituent un axe majeur du projet de revitalisation. L'objectif est de reconnecter la ville à son territoire naturel et redonner une place confortable aux piétons et aux cyclistes aux côtés des véhicules. Ainsi, Lavelanet pourra s'inscrire dans la stratégie de développement touristique du Pays d'Olmes à la croisée des quatre sites touristiques majeurs : les 4M (Monségur, Monts d'Olmes, Montbel, Mirepoix).



Le projet urbain : Lavelanet 2050

Le projet urbain de Lavelanet est au croisement de trois approches complémentaires : l'étude de reconquête du centre ancien lancée en 2013-2014 visant à redynamiser l'économie, à requalifier le paysage urbain et à améliorer le cadre de vie ; une étude pré-opérationnelle «de type ANAH» menée sur l'ensemble du territoire intercommunal ; le projet TEPCV construit autour de la requalification énergétique de l'habitat, du développement des nouvelles mobilités, de la performance des espaces publics et de la mise en valeur du patrimoine naturel.

Les actions du projet urbain :

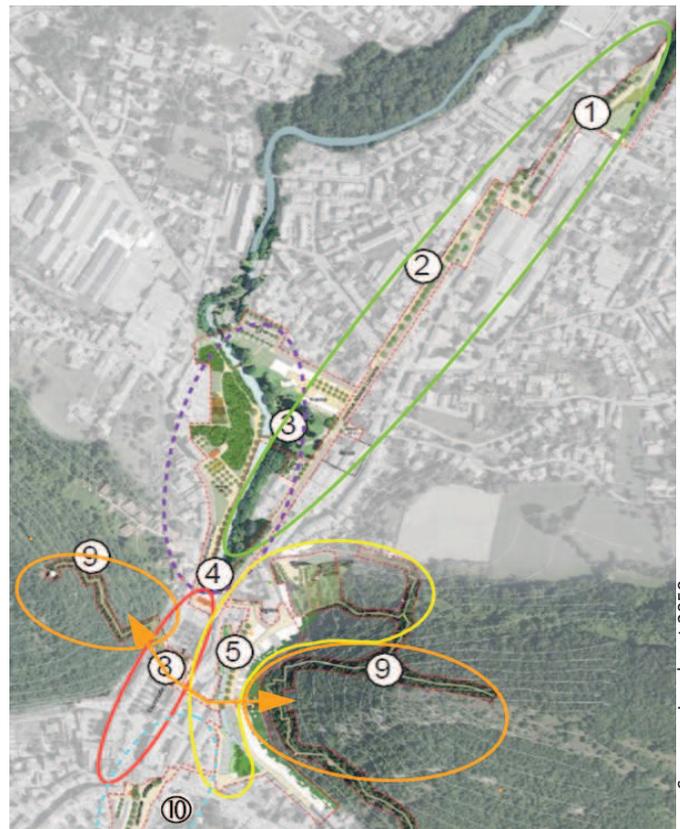
La première phase d'interventions sur les espaces publics programmée sur les années 2017 et 2018 concernera le prolongement de la voie verte au nord (1) avec l'aménagement du parvis de la salle multisports et le prolongement de la voie cyclable le long de l'avenue Alsace Lorraine (2). Ces interventions vont modifier profondément l'entrée de ville, son image et le partage de la voirie avec une nouvelle place pour les déplacements actifs. La démolition de l'ancienne maison de retraite complètera la première phase d'intervention.

La deuxième phase planifiée pour 2018/2019 se concentrera sur le secteur des Secoustous avec la réouverture de la rivière «Le Pipier» et le réaménagement des espaces publics environnants (5).

La troisième phase (2020) sera la réalisation d'une liaison entre les Soulas avec l'aménagement des liaisons piétonnes dans le centre ville (9) (8).



Source : Dossier TEPCV



Source : Lavelanet 2050

La revitalisation : une action phare : les mobilités

L'objectif principal de donner un véritable cœur de bourg à la ville s'appuie sur un changement de mobilités en favorisant les mobilités actives par des aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, et en réduisant le stationnement dans le centre-bourg. Pour cela, le projet urbain prévoit la réalisation de l'ensemble des réaménagements sur six ans. Par cette requalification profonde des espaces publics, la municipalité souhaite donner l'image d'une ville « partagée » d'une ville qui se projette dans l'avenir.

L'aménagement du secteur Sécoustous

Le projet consiste à rouvrir la rivière Le Pipier avec la démolition de la dalle le recouvrant et d'îlots d'habitations afin de libérer la rivière et dégager des emprises pour créer des espaces publics. Démolitions primordiales pour la réussite du projet urbain puisqu'elles permettront de rouvrir l'espace et de lui redonner une qualité nouvelle et plus conforme aux standards actuels. Le projet s'accompagne de la création de passerelles permettant de maintenir les accès aux bâtiments et les cheminements piétons, de l'aménagement d'un jardin public donnant sur Le Pipier et de la réhabilitation de maisons d'habitation.



La chaussée du Pipier au début du XX^e siècle avant la réalisation de la dalle



Le nouveau centre hospitalier :

Le nouveau Centre Hospitalier du Pays d'Olmes est le fruit de plusieurs années de concertation entre les élus et les professionnels de santé. La capacité d'accueil de cet hôpital sera de 85 lits. Installé en cœur de ville en remplacement d'une friche industrielle, le projet aura un impact déterminant sur la revitalisation du centre bourg.

L'ouverture du parc de la mairie avec la suppression des murs d'enceinte permettra de créer un parc urbain reliant la mairie et le futur hôpital par des passerelles sur le Touyre. Les berges du Touyre seront également aménagées pour relier le centre et le quartier des Sécoustous ainsi que le parc urbain qui sera créé à la place de l'ancienne maison de retraite.



